

Un détournement des institutions au profit d'un fonctionnement hégémonique

Depuis près de deux ans, les conditions de travail des personnels de l'Université des Antilles toutes catégories confondues, sur tous les sites et sur les deux pôles, se sont considérablement dégradées. Cette dégradation se double et se renforce d'un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité dominant au sein de l'ensemble de la communauté. Les causes sont multiples : un manque d'éthique de la part de la gouvernance, une opacité voulue et entretenue, l'absence de cadre de gestion fixe et de procédures claires et non-fluctuantes. Le mal-être au travail est important, les arrêts maladie nombreux. La démotivation touche toutes les catégories de personnel, et affecte le service rendu aux usagers.

Depuis près de deux ans, les personnels BIATSS ont vu leur chaîne hiérarchique modifiée de façon informelle, avec pour conséquence la multiplication d'ordres, de contre-ordres et d'injonctions contradictoires. Les cadres gestionnaires compétents perdent leur autonomie de travail au profit du « politique » et au détriment d'une bonne gestion de l'établissement. Nos collègues se retrouvent à appliquer parfois des décisions qui vont à l'encontre des bonnes pratiques de leur profession et heurtent profondément leur conscience, leur éthique et leur sens du service public et de l'intérêt général. Ils exercent sous la menace permanente de sanctions exemplaires. Cela amplifie le sentiment d'injustice, le stress, le mal-être et le découragement. Des pressions sont exercées au quotidien par la gouvernance sur une grande partie de cette catégorie de personnel de notre établissement. Il en résulte une lutte constante entre conscience professionnelle et résistance aux menaces et intimidations. Un indice ne trompe pas : les demandes de mutation se multiplient, entraînant une perte de compétences délétère pour notre établissement.

Ces manquements aux règles et à l'éthique prennent place dans un contexte universitaire global qui les renforce. Depuis près de deux ans, notre démocratie universitaire est détournée, elle nous est volée. Les vice-présidents élus de la commission Recherche et de la commission Formation ne sont pas associés aux discussions avec la tutelle ministérielle. Les directeurs de composante, également élus, ne sont jamais consultés sur la politique de l'établissement. Les instances élues (Conseil académique, commission recherche, commission formation et vie universitaire, comité technique, conseils de composantes) voient régulièrement leurs compétences contournées ou détournées, au mépris des dispositions statutaires et du code de l'éducation. En revanche, en parallèle, les commissions *ad hoc*, dont les membres sont nommés par le Président et son bureau, se multiplient sans fondement légal et statutaire pour court-circuiter les discussions et les décisions des instances représentatives. En cas de désaccord avec la gouvernance, des mesures de rétorsion sont prises : blocage des projets de recherche et d'enseignement, chantage sur les projets en cours, suppression des primes, retraits de délégations de signature...

L'intimidation et la terreur ne sauraient être une méthode de gestion des ressources humaines. L'arbitraire et la satisfaction des intérêts personnels ne sauraient être érigés en guide de la politique scientifique et pédagogique d'un service public d'enseignement supérieur. Ces dysfonctionnements sont liés à la fois à une concentration des pouvoirs rendue excessive par une application abusive des statuts actuels de notre université, et par une vision hégémonique de l'équipe présidentielle en place. Il est temps d'y mettre fin, pour rétablir la vocation et le devoir d'exemplarité de notre institution universitaire.

Nous, personnel de l'Université des Antilles, demandons, pour enrayer la souffrance de l'ensemble des personnels, BIATSS et enseignants :

- qu'il soit mis fin à la permanente et volontaire insécurité juridique et à l'arbitraire dans lesquels nous travaillons,
- que soient mis en œuvre un ensemble de procédures stables, transparentes, élaborées dans la concertation et dans le respect des instances collégiales élues, et en pleine observation des règles nationales en vigueur,
- que la loyauté dont doivent faire preuve les agents ne soit plus confondue avec l'allégeance, et qu'on permette aux rouages administratifs de l'université de jouer leur rôle de manière efficace et régulière, en garantissant leur indépendance à l'égard des injonctions politiques discrétionnaires.

Nous appelons solennellement à un retour à la valeur centrale que constitue le respect de l'intérêt général, de la légalité et de l'éthique du service public universitaire.

SIGNATAIRES

- Marie-Joseph AGLAE, MCF HDR, responsable du master mention droit public, faculté de droit et d'économie, Martinique
- Dimitri BECHACQ, anthropologue, chargé de recherches au CNRS, UMR 8053-LC2S, Martinique
- Karine BENAC-GIROUX, MCF-HDR littérature française, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique. Coordinatrice du Gesca (genre et société dans la Caraïbe) axe 3 de l'équipe Fracage du LC2S, Martinique
- Yann BERARD, MCF, responsable de la licence mention science politique, Faculté de Droit et d'économie, Martinique.
- Sylvie BERCION, MCF, SEN, Guadeloupe
- Didier BERNARD, MCF, SEN, Ancien VP PUR Guadeloupe et VP Finances, Guadeloupe
- Geneviève BIRON, PRCE, DPLSH, Directrice adjointe et responsable « Parcours Sup » de la filière Humanités. Coordinatrice OIM, Guadeloupe.
- Leila CARDOU, BIATSS, responsable modélisation, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Thierry CESAIRE, MCF, SEN, Guadeloupe
- Manuel CLERGUE, MCF, SEN, Vice-Doyen UFR SEN, Guadeloupe
- Franck COLLIN, MCF (Littératures antique et médiévale), faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Malissa CONSEIL, PRCE, département d'espagnol, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Justin DANIEL, PR, VP-commission recherche, Martinique, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Carine DAVID, PR, responsable de la licence de DROIT, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Claire DEBOURG, PR, directrice de l'Institut d'Etudes Judiciaires
- Gérald DESERT, PRCE, Etudes hispaniques, faculté de Lettres et Science Humaines. Elu de la Commission Recherche, Membre du CAC et Membre de la Section disciplinaire. Pôle Martinique
- Valérie DOUMENG, MCF, SJE, Guadeloupe
- Isabelle DUBOST, MCF anthropologue, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Maguy DULORME, MCF, SEN, Guadeloupe
- Catherine de FIRMAS, PRAG, Histoire ancienne et médiévale, directrice adjointe du département d'histoire, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique.
- Anny FLORY, PR, SEN, Elue CaC - CFVU, Guadeloupe
- Karine GALY, MCF, membre élue de la Commission recherche et du CAC, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Sarra GASPARD, PR, SEN, Elu CAC, Membre de la commission Recherche. Guadeloupe

- Olivier GROS, PR, SEN, Vice-Président de la Commission Recherche. Elu au CaC.
- Jean-Sébastien GUIBERT, responsable pédagogique de la licence d'histoire, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique.
- Olivier HUE, PR, STAPS, Directeur du Labo ACTES, Guadeloupe.
- Valérie HUGUE, PRAG, INSPE, Guadeloupe.
- Daniel IMBERT, MCF, SEN, Responsable local MASTER ERASMUS Mundus TROPIMUNDO
- Bruce JNO-BAPTISTE, MCF, ancien membre du conseil d'UFR de LSH, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique.
- Gilles JOSEPH, MCF, vice-doyen Faculté de droit et d'économie et directeur du département d'économie et gestion, Martinique
- Éric KAMWA, MCF, HDR, responsable du master mention Monnaie, banque, finance, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Soazig LEMOINE, MCF, SEN, Elue CaC, membre de la commission Formation Vie Universitaire. Responsable parcours Master ECOTROP
- Corinne LESERGENT, PRAG, département de Lettres, ancien membre du conseil d'UFR de LSH, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Christelle LOZERE-BERNARD, MCF en Histoire de l'art, département d'histoire, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique.
- Paul-Emile MAINGE, MCF-HDR, Doyen du département Scientifique Interfacultaire, Martinique
- Yves MAZABRAUD, MCF, INSPE, Guadeloupe.
- Vincent PAGE, MCF, SEN, Guadeloupe
- Clara PALMISTE, MCF, DPLSH, Directrice du département DPLSH
- Elisa PAULIN, MCF, présidente de la section d'économie, responsable de la licence mention économie et gestion, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Olivier PULVAR, MCF, Info-com, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Aurélie ROGER, MCF, Doyenne de la Faculté de droit et d'économie, Martinique
- Dominique ROGERS, MCF, Directrice du département d'histoire, ancien membre de la CFVU Martinique, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Laurence ROMANA, PR, SEN, Directrice du Département d'ingénierie. Guadeloupe
- Alain ROUSTEAU, MCF, SEN, Guadeloupe.
- Jean-Pierre SAINTON, PR, DPLSH. Elu CaC. Commission Recherche. Guadeloupe.
- Charles SCHEEL, PR, Directeur du Département d'études anglophones, Responsable-adjoint du Master Etudes Culturelles. Faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Juliette SMITH-RAVIN, PR, DSI, élue de la Commission Recherche, Membre du CAC,
- Ted SOUBDHAN, PR, SEN, Responsable MASTER Energie. Guadeloupe
- Kevin SPINASSOU, responsable de la licence professionnelle mention assurance, banque, finance, Faculté de Droit et d'économie, Martinique

- Philippe THOMAS, PR, SEN, Directeur GTSI, Guadeloupe
- Michel TONDELLIER, MCF, Sciences de l'éducation, faculté de Lettres et Science Humaines, Martinique
- Jean VAILLANT, PR, SEN, Directeur démissionnaire de l'école doctorale ED 589. Guadeloupe.
- Vincent VALMORIN, PR, SEN, Guadeloupe.
- Elodie VERNHET, MCF, SEN, Guadeloupe
- Isabelle VESTRIS, MCF, Faculté de Droit et d'économie, Martinique
- Frédéric VIGOUROUX, Conservateur des Bibliothèques, élu suppléant au CT de l'UA (Snasub-FSU), Martinique